



Communiqué

Aménagements routiers

Sécurisation des cheminements scolaires

Depuis 2018, la Ville de Lausanne collabore avec les citoyennes et citoyens, associations et structures scolaires et/ou parascolaires pour améliorer les cheminements piétons sur le chemin de l'école.

Une campagne d'aménagement des voies piétonnes et routières est menée chaque année pour améliorer la sécurité des écolières et des écoliers ainsi que des personnes accompagnantes aux abords des écoles. « C'est grâce à la collaboration et au partage d'expérience des parents d'élèves, des associations de quartiers et des structures scolaires et parascolaires, qu'un recensement des zones à risque est possible » souligne Madame Florence Germond, conseillère municipale en charge des finances et de la mobilité. Chaque cas est ensuite étudié et des solutions personnalisées sont mises en place pour renforcer la sécurité de la zone.

Une quinzaine d'interventions ont été menées en 2024 dans toute la ville, tous quartiers confondus. Les aménagements réalisés sont pour la plupart des interventions légères, mais suffisantes pour augmenter de manière conséquente la sécurité lors des déplacements piétons. L'ajout d'un passage piéton ou de potelets pour délimiter une zone, la création d'avancées de trottoirs et la suppression de places de parc aux abords des traversées sont souvent suffisants pour faire baisser la vitesse du trafic et améliorer la visibilité.

Depuis la mise en place de cette initiative, plus de 100 aménagements ont été effectués, rendant les trajets scolaires plus sûrs et plus agréables pour les élèves. La Ville de Lausanne reste fermement engagée à poursuivre cette démarche en s'appuyant sur les retours de la population.

La Municipalité de Lausanne

Pour information :

- Florence Germond, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00

Lausanne, le 18 novembre 2024